

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE
14 MAI 2005 à St-NICOLAS DES BIEFS (03)

COMpte Rendu

RAPPORT MORAL

Je voudrais tout d'abord remercier la municipalité de St-Nicolas des Biefs pour avoir bien voulu accueillir l'assemblée générale de notre association.

Personnellement, je vois ici un clin d'œil du destin car c'est en découvrant en 1977 trois petits livres sur la région et plus particulièrement : La faune de la montagne bourbonnaise de Daniel Renault, que j'ai décidé de rejoindre les rangs du C.O.A et de fil en aiguille je me retrouve à cette tribune. D'une certaine manière, la boucle est bouclée.

Je voudrais aussi saluer la présence de la délégation de la LPO Loire qui vient en voisin très proche pour nous rendre une sympathique visite et aussi nous inciter à mettre en place des actions, manifestations, sorties communes entre l'Auvergne et la Loire.

Nous allons évoquer rapidement les grands dossiers de l'année 2004 :

Le plan Loire-Nature a pris cette année une importance capitale. Je voudrais ici citer, par exemple, le superbe dossier pédagogique élaboré pour les élèves de maternelle ; en tant qu'enseignant, je tiens à féliciter Stéphanie Besse pour la rigueur scientifique et la qualité de cet ouvrage.

Notons aussi que les balbuzards en halte migratoire ont été comptés le 3 Avril. Il en ressort de cette étude que le Val d'Allier bourbonnais est la plus importante zone du bassin de la Loire.

Mettons aussi en exergue le lancement de l'étude sur le milan royal. La Réserve Naturelle du Val d'Allier dont nous avons fêté le dixième anniversaire en présence de très nombreuses personnalités et acteurs locaux, nous permet de rappeler l'efficacité de la gestion en

partenariat avec l'ONF ; partenariat que l'on aimerait pouvoir reconduire dans d'autres réserves naturelles : les Gorges de la Sioule d'une part et celles du Haut-Allier du côté de Langeac en Haute-Loire d'autre part.

Le dossier « Marais de Bellerive » (alias « Ecopole ») suit toujours son cours et les conclusions de l'étude de faisabilité prouvent que l'on peut rester optimistes pour l'avenir. (C'est un dossier fondamental pour l'avenir qui mobilise beaucoup d'énergie pour notre association).

L'atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne se poursuit durant cette année, et aussi en 2005 et l'on devrait voir de plus en plus de carrés enfin complétés.

Il faut saluer aussi le beau succès de la dernière année de suivi des migrations, à la Montagne de la Serre, il faudra trouver des moyens d'actions dans l'avenir pour occuper ce site sur plusieurs Week-ends, pendant la période la plus intéressante.

Je tiens ici à donner un coup de chapeau à Marilyn et à toute l'équipe de bénévoles qui ont réussi à tenir le cap des objectifs du Centre de Soins alors qu'il y avait des difficultés dues à l'absence d'une des deux permanentes ; félicitations aussi pour l'opération « Tournesol ». En effet, plus de 6 tonnes ont été vendus sur 8 lieux de distributions différents.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur l'équipe Moulinoise de l'ENVA. En effet, passant un jour sans crier gare à la suite d'une sortie dans la Réserve Naturelle, j'ai trouvé un accueil particulièrement souriant, une exposition alliant une grande qualité des documents et aussi beaucoup d'humour, des visiteurs très intéressés et j'ai même assisté à une adhésion familiale de quatre personnes. Que demander de Plus ?

J'ai noté une très nette montée en puissance de cette équipe et beaucoup de sérénité.

Bravo donc à Cathy, Marion et Annie tant pour votre sérieux professionnel que pour votre gentillesse.

Parmi les grands projets de cette année, il faut citer la mise en œuvre des « Objectifs 2006-2007 ». C'est un vaste chantier, quatre groupes ont été formés :

-Espèces, Grands Milieux, Sites et Hommes et Sociétés.

Le groupe « Sites » est parti en éclaireur animé de main de maître par François ce qui par la même a nettement défriché le travail pour les autres groupes.

Je voudrais terminer cette analyse par un point qui me tient particulièrement à cœur : la démocratie ; c'est-à-dire la libre discussion entre tous les groupes et tous les individus. Il faudrait rendre beaucoup plus facile la circulation des idées dans les deux sens entre les groupes locaux et le conseil d'administration par exemple.

La circulation des idées, remarques, suggestions,... devrait être plus courante entre les bénévoles des groupes locaux, les salariés et les administrateurs, en ayant réalisé que les salariés sont employés à plein temps qu'ils ne sont pas à la disponibilité des Groupes Locaux.

Enfin, j'aimerais aussi qu'il y ai plus d'échanges entre les différentes délégations (surtout voisines), entre notre délégation Auvergne et le CA de la LPO France.

Ici, je tiens tout de même à souligner le rôle important du « réseau des délégations » animé fort sérieusement et avec un ravissant sourire par Marie-Christine. Il faudrait aussi mettre en œuvre, une meilleure collaboration avec notre fédérations : FRANE (pour l'Auvergne), FNE (pour la LPO France).

Ayant assisté à l'AG de la RANCE (le 2 Avril), je me suis rendu compte que nous avons beaucoup d'objectifs communs, que nous avons souvent des analyses analogues pour la plupart des dossiers mais que nous éprouvons des difficultés pour rentabiliser nos actions. (Je pense réellement que c'est le manque d'effectifs et de temps disponible qui expliquent cet état de fait). C'est un point important qu'il faudra bien considérer dans les années à venir.

Ayant été récemment invité (Vendredi 29 Avril) par le Conseil Général 63 pour la présentation officielle du programme 2005 (randonnées découvertes de la Forêt de la Comté), j'ai apprécié le fait que la LPO Auvergne soit devenue un partenaire privilégié par le

CG63 dans toutes les actions de protections de la nature.

Dans ce domaine, je suis invité le Mardi 7 Juin par le CG63 pour les deuxièmes rencontres Départementales de l'Environnement.

On peut noter que le Conseil Régional et les 4 Conseils Généraux ont donné leur accord pour le financement dans le cadre de Loire Nature de l'Atlas des oiseaux Nicheurs, et de l'étude du Milan Royal.

Nous pouvons aussi mesurer la montée en puissance de notre délégation en fonction des différents accords avec nos partenaires institutionnels. Cela doit nous rendre optimiste pour aborder les difficultés de mise en application de tous nos objectifs, tous plus enthousiasmants les uns que les autres. Et ceci, même si nous rencontrons des difficultés de trésorerie en grande partie dues aux retards de versement des subventions accordées par l'Etat.

Pour montrer la richesse de la vie associative de la LPO Auvergne, nous pouvons mettre en exergue un nombre :

15 132 heures de bénévolat valorisé (en sachant bien que la réalité est supérieure).

Encore une fois, merci pour le temps que vous consacrez à notre association, merci pour votre enthousiasme et pour votre patience.

Jean-Claude AUCLAIR

Le rapport moral présenté par J.C. Auclair est soumis au vote de l'AG : 41 votants : (pour : 41 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Le rapport financier présenté par C. Guelin est soumis au vote de l'AG (Pour : 40 ; Contre 0 ; abstentions : 0)

L'autorisation de découvert de 100 000 €. La Caisse d'Epargne demande à l'AG de prendre cette décision. (Pour : 41 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0)

RAPPORT FINANCIER pour l'exercice 2004

Par Chantal Guélin – Trésorière

COMPTE DE RESULTATS

	2003	2004	Prev 2004
Vente de marchandises	9 810	21 239	7 000
Production de l'exercice (dont variation engagement à réaliser)	533 851	606 380	639 000
+Subvention d'exploitation	11 587	20 604	14 000
+ Autres produits de gestion courante			
Cotisations	5 105	4 957	5 000
Dons	8 431	10 078	7 000
Bénévolat	107 721	115 155	140 000
Aides à l'emploi	142 727	111 442	100 000
Autres Produits	9 170	14 363	20 000
Produits financiers	33	116	
Produits exceptionnels	32 417	42 606	40 000
Total Produits	860 852	946 940	972 000
Achats de marchandises	6620	9359	4000
Autres achats et charges ext.	198 318	256 623	200 000
Impôts et taxes	36 414	44 998	40 000
Salaires (dont Bénévolat)	545 974	620 280	670 000
Dot aux amortissements	53 831	54 846	53 000
Autres charges	1 351	739	2 000
Charges financières	1 265	3 698	2 000
Charges exceptionnelles	103	1 627	1 000
Total Charges	843 876	992 170	972 000
Résultat comptable	16 976	- 45 230	-

Le nouveau Conseil d'Administration 2005 :

- **Président : François GUELIN**
- Président d'honneur : Gaston PIC
- Vice-Présidente : Laurence HALLU
- Vice-Président : Bernard RAYNAUD
- Vice-Président : Pierre CAFFY
- Secrétaire : Irène LEROY
- Secrétaire-adjointe : Madeleine-Marie LUCAS
- Trésorière : Chantal GUELIN
- Trésorière-adjointe : Jean-Louis PEYSSON

Membres du CA :

- Jean-Claude AUCLAIR
- Joëlle BONNIEUX
- Alain CHARREYRON
- Jean-Yves DELAGREE
- Jean FONTENILLE
- Nelly LAJOINÉ
- Annie PELISSIER
- Pierre PHILIPPE

- Jean-Marie FRENOUX (actuellement est salarié)

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers sortant 2005 était composé de :

Jean-Claude AUCLAIR (qui se représente)
Joëlle BONNIEUX (qui se représente)
Pierre CAFFY (qui se représente)
Jean FONTENILLE (qui se représente)
François GUELIN (qui se représente)
Pierre PHILIPPE (qui se représente)

Par ailleurs, 3 postes sont vacants sur les deux autres tiers.

Deux nouveaux candidats se présentent :
Jean-Yves DELAGREE
Annie PELISSIER

46 procurations valides nous ont été envoyées soit au total 92 suffrages exprimés – sont élus ou réélus :
Jean-Claude AUCLAIR (60 voix), Joëlle BONNIEUX (89 voix), Pierre CAFFY (91 voix), Jean FONTENILLE (92 voix), François GUELIN (92 voix), Pierre PHILIPPE (91 voix), Jean-Yves DELAGREE (92 voix), Annie PELISSIER (91 voix)
Maud SAMPIERI (1 voix), Christophe EYMARD (2 voix), Jean MAZADE (3 voix), Jean-Marie FRENOUX (1 voix).

Les activités de l'association sont traduites dans les comptes par 3 documents :

Le compte de résultat qui détermine la formation du résultat annuel.

Le bilan, qui exprime la situation patrimoniale de l'association en fin d'exercice

L'annexe qui donne des précisions sur les méthodes retenues et sur les comptes.

Le détail de ses documents est à votre disposition au siège de l'association.

1. Compte de résultat

L'activité de l'exercice 2004 est retracée dans le compte de résultat et peut se résumer de la manière suivante :

L'activité reste orientée à la hausse et les charges subissent également des augmentations substantielles. Les variations les plus conséquentes concernent :

- les charges externes, avec une augmentation du poste « Etudes et prestations » de +48 058 €
- les charges nettes de personnel (+33%).

La progression de ces dernières provient :

➤ de l'augmentation de leur montant brut liée à la revalorisation des salaires rendue obligatoire par l'extension de la convention collective de l'animation (+15%)

➤ de la diminution des aides à l'emploi (-21.92%).

L'explosion des charges se traduit par la réalisation d'une perte de 45 230 € alors que les exercices précédents s'étaient soldés par la réalisation d'un résultat positif.

Le secteur fiscalisable de la LPO Auvergne est inférieur pour l'année 2004 au seuil retenu par l'administration fiscale et nous n'avons payé aucun impôt commercial.

2. Bilan

Le bilan au 31 décembre 2004 traduit la situation patrimoniale :

- au passif, l'origine des fonds dont nous avons eu la disposition.

La LPO Auvergne n'a aucun endettement à moyen ou long terme

- à l'actif l'emploi de nos ressources

L'équilibre financier de l'association n'est pas remis en cause car les résultats positifs des exercices antérieurs avaient permis de parvenir à une situation financière saine : au 31/12/04 les capitaux propres et le fond de roulement sont positifs respectivement de 474 662 € et de 181 240 €. Cependant l'augmentation de la trésorerie (+66 406 € au 31/12/04 contre +11 758 € au 31/12/03) est illusoire car elle est due à la variation positive des fonds dédiés (+94 710 €).

Budget prévisionnel 2005

L'année 2005 s'annonce tout aussi difficile et un résultat déficitaire de -46 100 € est prévue. Cette situation particulièrement alarmante nécessite de trouver rapidement des solutions. Le Conseil d'Administration s'est donné quelques mois pour évaluer les potentialités de correction du déficit par de nouvelles recettes puis pour étudier toutes les possibilités qui permettraient de faire baisser les charges.

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNEL

	Prev 2004	2004	Prev 2005
Vente de marchandises	7 000	21 239	20 000
Production de l'exercice (dont variation engagement à réaliser)	639 000	606 380	727 000
+Subvention d'exploitation	14 000	20 604	30 000
+ Autres produits de gestion courante			
Cotisations	5 000	4 957	5 000
Dons	7 000	10 078	8 000
Bénévolat	140 000	115 155	100 000
Aides à l'emploi	100 000	111 442	85 000
Autres Produits	20 000	14 363	2 000
Produits financiers		116	
Produits exceptionnels	40 000	42 606	40 000
Total Produit	972 000	946 940	1 017 000
Achats de march	4 000	9 359	9 000
Autres achats et charges ext.	200 000	256 623	325 000
-Impôts et taxes	40 000	44 998	40 000
-Salaires (dont Bénévolat)	670 000	620 280	630 000
-Dot aux amortissements	53 000	54 846	53 000
-Autres charges	2 000	739	2 000
Charges financières	2 000	3 698	4 000
Charges exceptionnelles	1 000	1 627	100
Résultat comptable	-	- 45 230	- 46 100

STRUCTURE FINANCIERE

RUBRIQUE	au 31/12/04	au 31/12/03
Capitaux propres	263 699	308 929
Emprunt bancaire	-	
Subvention d'investissement	210 963	239 030
CAPITAUX PERMANENTS	474 662	547 959
Immobilisations nettes	293 422	339 851
FOND DE ROULEMENT	181 240	208 108
Stock	79 269	78 824
Clients, effets escomptés	11 805	17 817
Autres créances	600 998	581 245
Créances hors exploitation	5 008	12 305
ACTIF CIRCULANT	697 080	690 191
Fournisseurs	55 451	61 430
Autres dettes	526 795	432 411
BESOIN EN FOND DE ROULEMENT	114 834	196 350
La trésorerie est égale à :		
Fond de roulement	181 240	208 108
-Besoin en fond de roulement	114 834	196 350
TRESORERIE	66 406	11 758

Autorisation de découvert bancaire pour les comptes de la Caisse d'Epargne.

Une demande d'autorisation de découvert de 100 000€ est adoptée par l'Assemblée générale pour l'année 2005

Les comptes annuels sont certifiés sincères par le commissaire aux comptes